

Une action au fond d'un tiroir

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 49

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183936>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Une action au fond d'un tiroir.

C'était un dimanche matin, à l'heure où, dans un costume négligé, seul dans ma chambre, libre du travail assidu de la semaine et des importuns, je me plaisais à fouiller dans mes livres et mes papiers.

J'ouvre machinalement un tiroir au fond duquel j'aperçois, en compagnie d'autres papiers, un pli paraissant triste et humilié. Il porte cette inscription : *Action du Tir fédéral*. Je tire celle-ci de son enveloppe et la retrouve fraîche et pure comme aux jours glorieux de son émission. La couleur de son papier est celle de l'espérance ; mon nom y est inscrit d'une main superbe, et au-dessous, s'alignent avec dignité, trois signatures de notabilités lausannoises.

Il y a, dans ce carré de papier vert-clair, magnifiquement imprimé, un comme il faut incontestable, un certain cachet particulier aux titres destinés à être conservés longtemps.

Aussi comme je l'avais plié délicatement et serré avec soin au fond de mon tiroir !

L'imagination publique s'était montée.

Tout un avenir allait s'ouvrir pour Lausanne ; une fête grandiose, sans précédent, allait lui amener des milliers et des milliers de visiteurs. Toutes les chambres vacantes étaient louées d'avance, tous les lits mis en réquisition. Les jambons et les saucissons étaient placés sous une garde sévère, et d'innombrables tonneaux de Lavaux et de La Côte, s'accumulaient chaque jour dans les caves de la ville et du tir.

A Beaulieu s'élevait cette cantine immense, monumentale, sur l'étendue de laquelle on exprimait cependant des craintes, vu l'affluence inouïe qui était à prévoir.

C'était un étourdissement général.

On voyait déjà, chaque soir, la foule des visiteurs refluer, faute de place, sur Morges, Yverdon, Lutry, Cully, Villeneuve, pour y chercher un gîte, et revenir par le premier train du lendemain.

La perspective d'un pareil mouvement nous grisait. L'argent allait nous arriver à flots ; nous ne comptions plus que par millions et nous nous demandions déjà avec anxiété l'emploi que nous ferions des bénéfices.

A ce moment-là, celui qui m'aurait demandé mon action au pair, aurait été mal venu.

Mais elle était du monde où les plus belles choses
Ont le pire destin !

Pleurant sur son sort, elle m'ouvrit ainsi son cœur :

« Vous êtes bien cruel en me plaçant dans ce tiroir en compagnie de sœurs dont la prospérité impitoyable et railleuse me rend l'existence insupportable. Hier, entr'autres, une action de la Banque cantonale me tenait ce langage : « Vous vous êtes lancée dans une de ces entreprises hasardeuses où l'on pile le poivre avant d'avoir le lièvre, où l'on administre avec de beaux discours, où l'on juge du résultat final par la fréquence et le bruit des applaudissements.

» Lorsque, sauvant du naufrage les écus qui vous restaient, vous m'avez demandé pour ceux-ci l'abri sûr de mes caves, vous avez pu juger, à la vue de ces immenses souterrains, de l'importance de mes économies et de mes richesses !...

» Il y a dans ces caves un peu moins de vin que dans les vôtres, mais il se liquide mieux.

» Hautement cotée à la bourse, toujours fort recherchée, ceux qui me possèdent me gardent. »

Voilà, ajouta ma pauvre action vert-clair, comment on me traite... Il est vrai que ceux qui me possèdent me gardent aussi, mais, hélas ! comme on garde un cheval à l'écurie !... Et pour combler la mesure, une action du gaz, plus fière, plus arrogante encore, prend soin d'étaler à mes yeux tous ses succès. » Nulle autre entreprise, dit-elle avec emphase, n'a plus répandu de lumières que la mienne, quoique parfois ma clarté soit un peu douteuse et porte avec elle des émanations désagréables ; mais ce sont là des bagatelles, il n'est pas de grande chose au monde exempte d'imperfections ; le soleil n'a-t-il pas ses éclipses, la lune ses voiles brumeux. D'ailleurs, une lumière trop vive nuit à la vue, c'est connu ; et, au temps où nous vivons, il vaut quelquefois mieux ne pas voir trop clair dans les affaires.

« Ma prospérité est telle que la bourse me met hors de concours. En me voyant monter, monter toujours, on s'est effrayé, et, crainte de me perdre et de me voir exiter de redoutables jalousies, il a fallu me dédoubler afin de rendre mes prospérités

moins apparentes. C'est assez vous dire, chère amie, combien mon avenir est assuré. »

Telles sont, mon maître, reprit ma pauvre action du Tir fédéral, les persifflages auxquels je suis en butte. Je n'ai trouvé dans l'entourage que me procure votre tiroir, qu'une seule action compatissante, celle du Chemin de fer d'Echallens, qui me paraît délaissée comme moi.

« Ma bonne sœur, m'a-t-elle répété à diverses fois, comme la tienne, ma carrière n'a été jusqu'ici qu'amertume et déceptions, et quand je sommeille dans cette étroite prison, il me semble entendre la voix de la Fortune crier aux chemins de fer régionaux : « Vos voies ne sont pas nos voies ; vos pensées ne sont pas nos pensées ! »

Rien n'a pu nous permettre de répartir le moindre, le plus modeste dividende. Ni la célébrité du tilleul de Prilly ; ni les cures de raisins qu'on peut faire dans les environs, ni les antiquités de Cheseaux, ni l'industrie florissante d'Etagnières, ni les ombrages du signal de Morrens, ni les foires d'Echallens, n'ont pu donner à notre ligne le mouvement qu'on en attendait.

De nombreux terrains achetés en prévision de la hausse dont ils étaient susceptibles, sont encore veufs d'hôtels, de villas, et d'établissements de bains, il s'est fait soudain dans notre champ d'opérations un arrêt incompréhensible et qui ne se justifie pas. L'exploitation de notre réseau est un véritable jeu de patience auquel nous nous livrons bravement en attendant des temps meilleurs. »

Voilà, mon cher propriétaire, me dit le papier vert en soupirant, comment le mérite est récompensé. Mais faisons comme ma pauvre sœur, prenons patience, attendons...

— Sapristi, c'est ce que je fais, murmurai-je en rejetant mon pli au fond du tiroir. L. M.

Vevey, le 30 novembre, 1876.

Monsieur le rédacteur,

Je prends la liberté de vous envoyer un petit échantillon des mœurs naïves du Jorat, il y a un siècle, tableau dont je puis vous garantir la parfaite exactitude. Je l'ai trouvé en relisant les mémoires de mon grand-père le chevalier G***, dont la véracité était proverbiale. Peut-être que cela intéressera les lecteurs du *Conteur*. Je l'ai copié textuellement.

Mon grand-père était alors inspecteur des travaux de la route de Vevey à Moudon, construite en 1768 par M. Burnand, architecte à Moudon.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée. G***.

« Pendant au-delà d'une année et demie que j'ai été occupé à construire une grande étendue de cette route (de Vevey à Moudon), je fus logé à Essertes chez M. le conseiller D. C'étaient des gens très respectables et infiniment respectés dans tous les environs. Le souvenir que cette famille me rappelle, me

fournit l'occasion de raconter une anecdote singulière.

» Ils occupaient une maison très petite ; une chambre au rez-de-chaussée qu'occupaient le mari et la femme, au-dessus une très grande pièce à deux lits, habitée par un fils unique, composaient tout le logement de cette intéressante famille. J'acceptai l'offre qu'ils me firent de me loger avec leur fils. Celui-ci, quelques mois après que j'y fut établi, prit la résolution d'épouser incessamment une fort jolie et très jeune paysanne des environs. Dès que je vis approcher le moment du mariage, je fus louer une chambre dans une autre maison du village, mais ils en furent aussitôt instruits, et avant que j'eusse eu le temps de faire prendre mes effets, ils vinrent, le père, la mère, le fils et le futur beau-père, tous quatre, auprès de moi. Je n'avais, de ma vie, vu une gravité pareille à celle dont ils étaient pénétrés et leurs visages peignaient la tristesse ; ils venaient me témoigner leur affliction de ce que j'avais pris la résolution de les quitter. Après que les vieillards eurent longuement parlé pour me faire des reproches obligeants, pleins de sensibilité et fait leurs efforts pour me dissuader, le fils prit la parole à son tour, Par-dessus toutes les choses polies qu'il me dit, à sa manière, il ajouta : que je ne sortirai point de chez eux ni de sa chambre et que, dans le cas où je voudrais m'opiniâtrer à le faire, il me déclarait qu'il renverrait plutôt son mariage jusqu'à ce que la route fut finie. Toutes les raisons que je pus leur alléguer sur la délicatesse, la bienséance et sur tout autre cas, furent inutiles, il fallut céder ; il se maria et nous habitâmes la même chambre.

Cette conduite est tellement extraordinaire, de part et d'autre, et loin des mœurs actuelles, que je dois ici la déclaration solennelle que, bien loin que cette jeune femme ait eu à rougir de ma conduite, bien certainement elle n'a jamais pu s'apercevoir que quelqu'un d'autre qu'eux logeait dans la chambre. »

Un jeune homme de la campagne est entré au service d'un *liquoriste* de notre ville.

— Ton valet est pé Lozena, se diont, dit au père du jeune garçon, un sien voisin.

— Oi.

— Et que lâi fâ-te ?

— Ne mè rassovigno pas bin quin meti l'a son maîtré, mâ crayo bin que l'est *égoïste*.

On ne connaissait pas encore les *chefs de sections*, c'était le beau temps des *commis d'exercices* :

Un dimanche matin, aux exercices du dépôt, l'un de ces chefs de notre armée expliquait à ses conscrits les éléments du pas d'école.

Au commandement de : pied gauche en avant, disait-il, vous lancez le pied dans le vide, la pointe en avant, et vous restez.

Attention ! Pied gauche..... en avant!..... Il re-